

INSTITUTION

## Bureau communautaire du 2 Mars 2023

Le prochain Bureau Communautaire sera le 2 mars  
2023 et aura l'ordre du jour suivant.

*Publié le 28 février 2023*

1.Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 26 janvier 2023 ;

## Commission Aménagement de l'espace communautaire

2.Mise à disposition d'un terrain de la commune de Sainte-Anne au profit de la CARL pour la réalisation d'un terrain de Foot 5 en gazon synthétique.

## Commission Affaires sociales et insertion

3.Approbation de la convention de partenariat CARL-Lycée Hôtelier dans le cadre des Assises des ressources touristiques

## Commission Culture et patrimoine

4.Modification de la délibération N° 2023-BC-1S-PSDT-04 du 26 janvier 2023 relative à l'attribution de subventions aux associations culturelles et sportives de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant

5.Attribution de subventions aux associations culturelles et sportives de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant

## Commission Vie associative et sportive

7.Informations sur la définition de l'intérêt communautaire relatif aux équipements sportifs

6.Préparation du Conseil communautaire du 14 mars 2023



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER - SAINTE-ANNE - SAINT-FRANÇOIS - LA CROIXE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**  
93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

**HORAIRE :**  
lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00